

Le pigeonnier de la réconciliation **Construction d'un modèle de rapport à l'animal**

Bernadette Lizet et Jacqueline Milliet

Le pigeonnier public a fait son apparition dans le mobilier des villes franciliennes. Il équipe certains squares, des parcs et des espaces verts de cités, et parfois même le trottoir. Perchée à trois mètres du sol sur un pilier central ou sur quatre pieds métalliques, en béton ou en bois, c'est une caisse carrée, rectangulaire ou hexagonale, de style parfois neutre et froid, mais généralement pittoresque et charmant (chalet de bois, briques et colombage, fausses pierres apparentes, lignes de toit coupées). Le pigeon des villes y pénètre de multiples manières : sur une seule façade, ou par toutes les façades (certaines sont parfois obturées) ; une seule et large ouverture est pratiquée ici, ailleurs l'entrée est individuelle : dix trous ronds disposés en triangle, ou série de quatre alcôves composant un ovale. Les accès sont facilités par des planchettes d'atterrissage. Certains édifices portent la marque d'un constructeur, d'autres supportent un long discours exposant les tenants et les aboutissants de l'entreprise du pigeonnier municipal, d'autres encore sont résolument muets. Cette diversité de l'apparence traduit l'organisation d'un marché. L'observateur perçoit d'emblée une tension entre des choix esthétiques (le cachet rustique, le tracé élégant des ouvertures) et l'efficacité technique au regard du comportement de *Colomba livia*, le pigeon biset, espèce devenue massivement marronne en ville, une source de conflits entre les habitants, un foyer de problèmes pour les autorités publiques. La qualité des matériaux en dit long sur l'investissement que les édiles mettent dans l'objet : l'exemple le plus saisissant est celui de Châtillon, dont la base de chêne massif solidement chevillée paraît armée pour traverser les siècles à venir.

Qu'est-ce qui fait problème avec le pigeon ? Ce sont les sources de nourriture qui déclenchent des concentrations, et donc des plaintes pour les dégradations occasionnées par les fientes et, en ces temps de crise sanitaire, par la peur de transmission des maladies. Mais les captures à fin d'euthanasie, solution draconienne et plutôt bon marché adoptée au nom de l'hygiène et de la salubrité, suscitent à leur tour l'opposition des protecteurs des animaux. Les maires sont donc pris entre deux feux. Dans la panoplie des moyens de régulation des excédents numériques du volatile et la zizanie qui peut s'ensuivre dans les communes, le pigeonnier s'est ainsi affirmé depuis le milieu des années 1990 comme une alternative douce à la destruction pure et simple (gazage en caisson le plus souvent, ou extraction d'air). Une étude réalisée en 2009 en Ile-de-France (Larôme 2009) recense 43 pigeonniers (hors Paris), concentrés en première couronne de la capitale¹. L'un de nos interlocuteurs, professionnel de l'entretien des pigeonniers, estime le parc à une soixantaine (Paris inclus).

Notre enquête sur l'invention et le fonctionnement du pigeonnier public s'est donc focalisée sur l'immédiate périphérie de la capitale. Elle s'insère dans un programme de recherche d'ambition interdisciplinaire, « Le pigeon en ville, écologie de la réconciliation et

¹ L'inventaire a été réalisé sur la base d'un questionnaire envoyé par internet à 55 communes, complété par une recherche sur le web. Les 43 pigeonniers identifiés se répartissent sur 26 communes, une très large majorité n'en possédant qu'un.

gestion de la nature »². L'écologie de la réconciliation (*win-win ecology*) privilégie l'étude de la biodiversité et sa sauvegarde dans les milieux anthropisés, agricoles et urbains. Elle prône la réconciliation de l'homme et de la nature par le partage de l'espace entre notre espèce et les autres, pour un bénéfice général (Rosenzweig, 2003).

Notre objectif a été de vérifier l'hypothèse de l'existence d'un « système des pigeonniers franciliens », au sens où une culture originale se serait construite à partir d'une expérience pionnière à Châtillon, en 1995. Les terrains d'enquête ont été cette commune initiatrice, et celles qui ont immédiatement adopté le modèle (Bobigny en 1998 et Boulogne en 1999). Nous avons aussi étudié le cas de Clamart, voisine de Boulogne et également stimulée par une subvention départementale et qui a rapidement investi dans trois édifices. Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) avait fait le même choix, mais sans subvention, en 1999, 2001 et 2004. Une étude monographique y avait été réalisée (Legrand 2008 : 23-24, Legrand *et al.*, non publié).

La recherche a privilégié la sphère politique et technique : le monde du pigeonnier tel qu'il est créé et entretenu, et pas seulement perçu. Par conséquent, elle n'a pas directement porté sur les habitants et les usagers³. L'une des particularités majeures de ce terrain a été l'expérience, au fil de l'enquête, d'une parole sous tension en même temps que généreusement accordée. Le pigeonnier est une entreprise de contrôle des risques de prolifération des colonies d'oiseaux et des désordres sociaux qu'elles provoquent (Colon 2007). L'implication politique est forte, et le recul encore faible. Notre hypothèse est qu'un tissu d'idées, de valeurs, de relations sociales, de savoirs et savoir-faire, d'enjeux techniques et économiques s'est créé autour de cet objet.

1. Le pigeonnier des origines

Châtillon est une petite commune aux portes de Paris vers le sud, tête de ligne du métro (13), vers la frontière sud-est du département des Hauts-de-Seine. Elle couvre un territoire de 292 hectares, sur lequel vivent 32 000 habitants. L'ambiance au centre ville est villageoise, le tissu urbain très lâche. Dans les années 1980, des opérations d'urbanisme transforment ce monde pavillonnaire ancien. À quelques encablures de la mairie, un conflit se noue entre les habitants d'un petit immeuble neuf et la propriétaire d'une maison riveraine, qui avait refusé de vendre son jardin. Elle y nourrit une quantité de pigeons, bravant l'arrêté pris par le maire en 1985⁴. Il évoque aujourd'hui l'affaire en ces termes : « Les balcons sont pourris, tout est sale. Les gens ne se plaignent pas tellement des roucoulements, mais le problème de santé... les pigeons peuvent propager des maladies, les gens ont peur ».

Scénario classique : les plaintes affluent à l'Hôtel de ville et le maire rappelle la fauteuse de troubles à l'ordre.

Un outil pour la résolution politique du conflit

² Coordonné par l'écologue Anne-Caroline Prévot-Julliard et financé par la région Ile-de-France, ce programme a la particularité de réunir, depuis 2006, des chercheurs d'horizons disciplinaires différents (biologie et écologie, sciences de l'homme et de la société) et aussi des responsables associatifs : AERHO (Association espaces de rencontres entre les hommes et les oiseaux), la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), et depuis 2008, Espaces (La réinsertion par l'Écologie urbaine en Val-de-Seine). [AERHO et Espaces, on le verra, interviennent par ailleurs dans la vie des pigeonniers territoriaux en tant qu'experts et gestionnaires.](#)

³ Au contraire du travail réalisé par Marine Legrand (l.c.) sur la ville de Fontenay-sous-Bois, qui faisait la part belle aux points de vue des habitants.

⁴ Application sur la commune de l'article 120 du Règlement sanitaire départemental de 1980, section 4, « Jets de nourriture aux animaux, protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels ». <http://www.hauts-de-seine.pref.gouv.fr/textimg.php?id=531&pg=821> (consulté le 11/11/2009).

La « nourrisseuse »⁵ réagit, s'organise et sort de l'isolement. En 1988, elle crée une association vouée à l'avifaune urbaine en difficulté, la Société protectrice des oiseaux en ville (SPOV). Son logo est une colombe et son emblème le pigeon, « l'oiseau le plus diffamé et démuné qui soit »⁶. Aujourd'hui encore, l'association est identifiée à sa présidente et fondatrice, le siège est sa résidence, le lieu central de l'activité. Le « pigeonier contraceptif » est son œuvre. Il permet de rassembler les pigeons, de les nourrir sainement, de limiter les naissances également ; on « régularise sans tuer », par distribution de graines contraceptives et « remplacement en partie des œufs pondus par des œufs factices ». Le pigeonier rend les oiseaux « agréables à observer, en bonne santé et moins nombreux ». Dernier argument, et non le moindre : c'est un « moyen de substitution aux captures », à même de « concilier les deux parties », les protecteurs nourriciers et les autorités publiques qui font appliquer l'arrêté préfectoral (SPOV, sd). La présidente de la Société protectrice des oiseaux des villes a trouvé une issue politique au conflit qui couve dans l'univers urbain.

Témoignage du maire :

*Madame F. que j'avais saisie m'a proposé de faire un pigeonier municipal. J'ai trouvé que c'était une bonne idée, qui permettait de les fixer, de faire un relatif contrôle des naissances, et cela les fixait dans un endroit moins conflictuel qu'à côté de chez elle... pour moi c'était assurer la discipline. J'ai trouvé que sa proposition était sympathique. Je suis pragmatique, elle est là, elle a son jardin, on ne va pas l'expulser. Je la connaissais. Les choses se sont enchaînées, tranquillement. Et sans conflit, ce qui était surtout mon souci*⁷.

La solution est sympathique en ce qu'elle permet de rompre le cercle vicieux déjà évoqué (concentrations – plaintes - captures pour euthanasie – plaintes). Elle est bien préférable à la technique « *un peu barbare avec les filets* », précise le maire⁸, et elle est complémentaire de la méthode de protection des bâtiments par les picots, qui « *renvoient les pigeons ailleurs* ». Quant aux captures pour euthanasie, elles froissent de plus en plus l'opinion publique et il est en outre bien connu que d'autres colonies viennent rapidement occuper les lieux.

L'arrangement a un prix : l'objet installé en 1995 dans le parc aristocratique Henri Matisse, imposant il faut le dire, a coûté la coquette somme de 145 000 f (22 105 €) et le coût de l'entretien, aujourd'hui confié à une entreprise, s'élève à 4000 € par an. Le maire, réaliste, devient président d'honneur de la SPOV, il « *accompagne le problème* ». Le responsable des Parcs et jardins précise la stratégie adoptée alors : « *Ne pas faire monter la SPOV au créneau* »⁹. Prudence et enveloppement, chacun gère l'autre et la SPOV surveille le bon fonctionnement des lieux. Prendre soin des pigeons devient l'affaire de l'autorité municipale, qui fait du pigeonier un outil pédagogique pour les écoles, un motif paysager dans le vieux parc où on l'a installé. D'un jardin privé vers un jardin public, s'opère le déménagement symbolique et bien concret d'une colonie d'oiseaux fidélisée et contrôlée par les attentions qu'on lui prodigue.

⁵ Néologisme passé dans le vocabulaire courant en mairies et dans les services techniques, qui stigmatise la pratique (Lequarré 2009 : 33-34).

⁶ Elle s'exprime ainsi dans une lettre adressée à Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, le 13 mai 2009. (icône : Cf. liens complexes et ambigus entre colombe et p.biset, nomenclature scientifique et vernaculaire, colombe/biset, couple symbolique dans la com. de la SPOV).

⁷ Entretien du 28 05 2009.

⁸ Autre évocation nettement moins évasive, recueillie auprès de la responsable du service Hygiène de la ville de Boulogne : « La capture c'est ... en fait un gars qui porte un truc en fer, un qui appâte, et l'appareil se projette, filets très souples, barres en fer qui plaquent au sol, bruit d'enfer, les pigeons volent, puis ils attendent » (Entretien du 6 07 2009).

⁹ Entretien du 26 10 2009.

Aujourd'hui, le visiteur doit chercher l'édifice de style normand. Aucune information ne guide le passant vers lui. Le panneau disposé à l'entrée du parc vers la rue de la République, signé par le maire, n'en fait aucun cas ; Châtillon y affiche son « éco-responsabilité », mais n'instrumentalise pas son pigeonnier en ce sens. Il est pourtant bien là, avec ses colombages et son assise puissante, mais un écran de renouée du Japon le dérobe à la vue. Trois des quatre ouvertures sont obturées, côté parc et immeubles riverains : le va et vient des oiseaux est le plus discret possible. Tel est le paradoxe du premier pigeonnier d'Ile-de-France : il a fait école dans toute la région et bien au-delà en France, et pourtant on le sent plutôt désaffecté, non par les oiseaux, mais par l'intérêt public. Le lien avec les écoles s'est rapidement défait. Démarré en « régie directe » de 1995 à 1997, il a ensuite été abandonné par la Ville jusqu'en 2000, avant d'être confié à une entreprise de maintenance (appréciée par la SPOV). Le travail rebutait les deux ouvriers municipaux chargés de l'entretien – et d'ailleurs placés sous contrôle médical régulier. Il faut dire que l'apparence coquette contraste de manière saisissante avec l'intérieur, confiné et sale quelle que soit la fréquence du nettoyage : la société urbaine n'a pas cultivé la mémoire des ambiances de basse-cour.

Diffusion d'un modèle

La carrière châtillonnaise du prototype est chaotique mais l'expérience sociale est efficace et elle a tout de suite du retentissement. Ce nouveau mobilier municipal, qui a la réputation de régler le problème de l'alimentation « sauvage »¹⁰ des oiseaux par les habitants, devient un marqueur – un signal bien visible – de l'espace politique et du territoire administré. La célèbre émission 30 millions d'amis (TF1) salue l'alliance fondatrice entre le pouvoir municipal et une instance protectrice locale. Le maire nous confie aujourd'hui : « *Ça a été la plus belle émission de ma vie, on m'en a parlé dans la France entière* »¹¹. La communication fonctionne, les services techniques de nombreuses villes se renseignent, s'inspirent de ce qui a été mis en place à Châtillon. À Saint Memmie, village situé en périphérie de Châlons-en-Champagne, une association au titre révélateur de Vie et régulation des oiseaux dans la cité (VRAC)¹² est ainsi créée pour promouvoir l'initiative châtillonnaise. Elle se réclame de la LPO et reçoit le soutien de la SPOV, de la SPA locale et d'associations de défense du patrimoine bâti.

La SPOV entre en action. Elle s'affirme sur trois plans : expertise, médiation et propagande. Elle fait le lien avec les réseaux de nourrisseurs et démarche dans les mairies et les sièges des collectivités territoriales. Elle construit sa réputation et devient un partenaire obligé des maires, de la police, des pompiers, de diverses associations qui montent elles aussi des pigeonniers. Depuis 2001, le conseil général des Hauts-de-Seine conditionne l'octroi de la subvention départementale à la réalisation de visites de contrôle qui lui sont confiées, concernant la propreté, la qualité des graines et le nombre d'œufs à enlever. La Ville de Paris, qui prévoit d'équiper chaque arrondissement, entretient un dialogue attentif avec elle. En 2009, l'association compte cinq salariés, trois bénévoles actifs et deux mille adhérents. Elle est somme toute d'ampleur modeste, mais elle joue un rôle moteur¹³ ; elle croit au pigeonnier contraceptif. L'expression s'est imposée, mais elle ne semble plus correspondre au fonctionnement effectif, car l'utilisation des graines contraceptives a été remise en cause.

¹⁰ Selon l'expression consacrée dans les administrations urbaines.

¹¹ Entretien du 28 05 2009.

¹² La vie de la VRAC est éphémère. Au refuge de Fagnières (Association châlonnaise de protection des animaux, ACPA) on s'en souvient mais au service d'Hygiène de Châlons le nom de l'association VRAC n'évoque rien.

¹³ Par comparaison, la Ligue pour la protection des oiseaux, créée en 1912, comptabilise près de 46 000 adhérents en 2009 et 120 salariés.

2. L'invention d'un outil de citoyenneté

Le modèle est lancé, d'autres villes s'en emparent et le transforment. Si Châtillon ne joue pas la carte de la démocratie participative, c'est un ferment pour les villes de Bobigny et de Boulogne-Billancourt.

Bobigny : un autre monde

La préfecture de la Seine-Saint-Denis entre dans l'aventure trois ans après Châtillon. La première implantation est réalisée au nord de la ville en 1998, au cœur du quartier du Pont de Pierre, environné d'espaces verts, à proximité d'écoles et de facultés, d'un hôpital et d'un parc sportif. Les deux autres suivent, au centre de la commune d'abord, puis au sud. Elles ont pour cadre le même type d'habitat populaire dense et noyé dans la verdure. Au terminus de la ligne 5 du métropolitain, à trois km au nord-est de la capitale, Bobigny abrite plus de 48 000 habitants, sur une surface de 677 ha. Cette municipalité, communiste depuis le début du XX^e siècle, a mis sur pied un partenariat avec un tissu associatif exceptionnellement serré (amicales de locataires, ateliers d'habitants, comités d'initiatives citoyennes). Elle devançait la loi Vaillant de 2002 qui instaurait la démocratie de proximité et ses conseils de quartier¹⁴.

À Bobigny, ville où dominent les grands ensembles, l'engrenage pernicieux d'une distribution sauvage de nourriture, des concentrations, des plaintes, des captures suivies d'autres plaintes, se confirme pleinement. La responsable du service Environnement et salubrité explicite les choix de localisation : « *Des immeubles, des gens qui appâtent¹⁵, des espaces verts au cœur des cités... c'est là qu'on en ramassait le plus* »¹⁶. De plus en plus mal acceptées, les captures pour euthanasie ont été arrêtées à la fin des années 1980. On prend alors le risque de prolifération, car une dizaine d'années s'écoule sans autre intervention que la pose des « anti-pigeons » (les picots), dont on a déjà dit qu'ils ne font que déplacer les problèmes.

Dès 1996, la SPOV démarche le service, qui organise une visite à Châtillon. Bobigny ne choisit pas le constructeur normand, mais opte pour un fournisseur toulousain qui propose un modèle bien plus modeste, un « dix trous » capable d'héberger une quarantaine d'oiseaux (celui de Châtillon est deux fois plus haut et comporte 200 casiers). Il est monté dans la cité du Pont de Pierre, haut lieu de captures. Le bâtiment est inauguré le 22 mars 1999 en présence de la présidente de la SPOV, des représentants de l'association du Pont de Pierre et du bailleur de la cité et propriétaire du terrain (OGIF¹⁷). C'est une séance de sensibilisation : « On a mobilisé les habitants pour ne plus appâter les oiseaux, et s'ils voulaient ils pouvaient le faire au-dessous du pigeonnier » (la directrice du service Environnement et salubrité). La presse nationale et locale couvre l'événement (*Le Parisien*, *Le Figaro*, *93 Hebdo*, *Écho 93...*), la radio et la télévision aussi (Antenne 2 et France 3). La répercussion est intense. La responsable des opérations explique : « *Quand on était célèbre, on a fait énormément de courriers, en Ile-de-France et dans toute la France, on a fait des lettres type, et encore en février 2009, Argenteuil, les communes nous demandent si c'est efficace* »¹⁸.

¹⁴ Chef-lieu du département où ont commencé les émeutes urbaines de novembre 2005, Bobigny a été relativement préservée. Une situation que la municipalité explique par les fréquentes réunions de quartiers et les nombreuses structures de concertation mises en place depuis 1998 (*Libération*, « Bobigny, 'ville-monde' du 9-3 où Marianne est noire » (référéncé par <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bobigny>, consulté le 8 /12 /2009).

¹⁵ Terme utilisé par les personnels des services d'hygiène, chargés de fidéliser les troupes d'oiseaux pour rentabiliser les opérations de capture.

¹⁶ Entretien du 26 10 2009.

¹⁷ Omnium de gestion immobilière de l'Ile-de-France.

¹⁸ Entretien du 26 10 2009.

Une nouvelle profession s'affirme : la maintenance. L'un des membres de la SREP¹⁹, entreprise familiale qui a été la première sur le coup à Châtillon (2001) et à Bobigny (1998), la définit dans ces termes : « Réduire les nuisances, satisfaire et faire communiquer les gens entre eux, à la différence des piques et filets, répulsifs des bâtiments ». Le métier combine donc deux registres d'activité, les soins aux animaux et la médiation sociale. Soigner, c'est contrôler. « Subtiliser les œufs », titre *L'Écho 93* du 2 avril 1998. *Le Figaro* du 23 mars est plus brutal avec sa « maison de correction » pour pigeons. Notre interlocutrice des services techniques à Bobigny décrit l'organisation matérielle : « Approvisionner en graines, nettoyer, retirer les œufs à chaque passage tous les dix jours, désinfecter deux fois par an, fournir un bilan annuel sur la population ». La préfecture de la Seine-Saint-Denis délègue à la SREP le travail d'information : « On envoyait des lettres, maintenant on envoie la SREP qui va expliquer ».

À Bobigny, le pigeonier est un support permanent d'animation pour les enfants des écoles et les adolescents des centres de loisirs. Un accrochage a eu lieu avec les jeunes du Pont de Pierre (« ils se sont rebellés, ils voulaient un local »). Marie-George Buffet, secrétaire nationale du Parti communiste français, est venue les écouter. Pour la personne en charge du dossier aux services techniques, le bilan est franchement positif : « On est très contents de nos pigeoniers... ce sont des outils de développement durable et de citoyenneté ». Ils ne font plus rire comme au début. Estimation du solde négatif annuel pour la bête incriminée : « 1200 pigeons en moins par an ». Mais le problème de la distribution privée de nourriture n'est pas réglé.

Boulogne-Billancourt : l'animal dans la ville

Retour dans les Hauts-de-Seine, dans la boucle du fleuve, touchant le bois de Boulogne au nord et le 16^e arrondissement à l'est. Boulogne-Billancourt est la plus peuplée et la plus urbaine de toutes les communes franciliennes après Paris, 110 000 habitants sur un peu plus de six km², un pouvoir marqué à droite depuis le début des années 1970. En 1998, la ville élabore un plan ambitieux de seize pigeoniers quadrillant le territoire. C'est l'une des propositions résultant de la réflexion d'un groupe de travail constitué sur la question de « la gestion de l'animal en ville », très critique à l'égard des captures pour euthanasie. Sous l'égide de l'Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie (AFIRAC)²⁰, il réunit régulièrement les personnes et les instances concernées par les problèmes de déjection du chien et du pigeon : responsables de l'Environnement et des espaces verts, de l'Hygiène, conseillers municipaux, vétérinaires, éducateurs canins, représentants d'associations diverses (d'insertion, de quartiers, de colombophiles, de protection) et d'entreprises (Pigeon propre²¹), les nourrisseurs... Le 16 mars 1998, en présence de la présidente de la SPOV, un repérage sur le terrain est effectué.

Deux « maisons des pigeons »²² verront effectivement le jour. La première est construite en novembre 1999, dans un quartier où de nombreuses personnes âgées ont l'habitude de nourrir les oiseaux. On choisit d'abord un jardin classé et pourtant mal en point, inaccessible sans clef (la Maison Walewska). Puis, en juin 2005, c'est un autre site sensible, public celui-là : le square des Dominicaines, tout près du marché de Billancourt et de la place Marcel Sembat, l'un des principaux carrefours de la ville.

¹⁹ Service de régulation et entretien des pigeoniers.

²⁰ Association fondée en 1977 à l'initiative du grand trust alimentaire Mars.

²¹ Créée en 1995 sous le nom de Pigeon vole. La construction des pigeoniers, non rentable, a été arrêtée en 2001.

²² Formule mise en circulation par le premier constructeur (Leduc-Bois), réappropriée par Servibois, qui en frappe aujourd'hui ses édifices.

Le groupe de travail est à l'origine de trois autres initiatives. Une « cellule animalière » est créée²³ en 1999, la proposition est faite aux nourrisseurs de s'organiser en association pour gérer le pigeonnier municipal, notamment le week-end et un moyen de gestion complémentaire du pigeonnier mis en place, la stérilisation chirurgicale. La cellule animalière compte un agent permanent, un militant bien connu de la protection animale (Fondation Brigitte Bardot), qui occupait jusqu'alors la fonction de jardinier²⁴. Boulogne-Billancourt met ainsi ses pigeonniers en régie directe, ce qui en fait un cas de figure singulier. Quant aux personnes habituées à donner à manger aux pigeons, elles ont décliné l'offre de partenariat officiel. En ce qui concerne la stérilisation chirurgicale, la ville la pratique dès 2001. Cette mise en commun des idées sur la problématique de l'animal en ville²⁵, sous toutes ses formes et ses identités, de la propreté à la biodiversité, est une véritable démarche de politique participative, un « *dispositif de débat démocratique avec le tissu associatif* » (le directeur de l'Environnement et des espaces verts²⁶). Elle expérimente l'esprit de ce qu'on a appelé depuis le développement durable, la gouvernance, la co-construction, la gestion citoyenne du vivant : « À l'époque, la mairie fonctionnait avec des commissions extra municipales, l'une étant Cadre de vie, qui regroupait ce qu'on appelle maintenant Développement durable et Agenda 21, Environnement, Espaces verts, jusqu'à Propreté ».

L'expérience tourne court, par le jeu des rivalités politiques internes à la même mouvance. Une grande opération « nature dans la ville » s'organise aujourd'hui sur le thème de la vie sauvage, du diagnostic écologique et de la biodiversité mais sans véritable implication citoyenne. Quant au pigeon, le maire l'exclut résolument de la biodiversité lors d'un journal télévisé (FR3, le 4 juin 2009) : malencontreusement prise dans les filets lors des captures, l'hirondelle en est l'espèce phare, le biset l'antithèse.

En 2001, un conseiller général vert en campagne est convaincu par les arguments de la SPOV et fait voter une subvention départementale pour l'installation et l'entretien de pigeonniers lors de la première année²⁷. Le consensus est immédiat. Un compromis s'établit entre les arguments politiques classiques de la maîtrise des pollutions et de l'emploi généré et les arguments « verts » : gestion durable et locale, techniques douces, évitement des produits chimiques et des captures pour euthanasie, humanisme et lutte contre la marginalisation, respect de la biodiversité et du vivant dans son ensemble, sans discrimination.

3. Une culture du pigeonnier public

L'histoire de ce mobilier municipal est récente mais déjà riche en enseignements. De l'intérêt collectif aux intérêts individuels, dans le conflit et l'arrangement, dans la combinaison des faits matériels et symboliques, un monde s'est constitué.

Stratégies d'implantation

Plusieurs entreprises de maintenance avancent la limite inférieure de 10 000 habitants pour justifier l'investissement, avec deux arguments. Le premier tient à la densité de l'urbanisation et du bâti, au nombre de niches écologiques appropriables par les pigeons et aux pratiques d'alimentation qui favorisent leur présence en nombre dans l'espace public. Le

²³ À Fontenay-sous-bois, une « Délégation à la protection animale » est instituée à la maire en 1998 (Legrand 2008 : 23).

²⁴ Elle bénéficie également au départ d'un emploi jeune.

²⁵ On parle d'une « intégration de l'animal en ville » à Fontenay-sous-Bois (Legrand 2008 :21).

²⁶ Entretien du 26 10 2009.

²⁷ Elle couvre 20% hors taxe des frais.

second relève des ressources municipales disponibles. Se lancent dans la construction les villes qui en ont les moyens, au sens de l'ampleur des budgets et de l'existence d'une politique d'appels d'offres et de capacités techniques développées par des services spécialisés (hygiène, environnement). Les professionnels de l'entretien avancent aussi l'idée d'un effet de mode et d'imitation qui pousserait certains élus à s'offrir un pigeonnier, par exemple à l'occasion du Salon des maires. Le passage à l'acte peut être déclenché par un changement du statut de l'oiseau, qui échappe à la sphère idéologique de l'hygiénisme et de la nuisance pour gagner celle de la cohabitation. Au point de rencontre entre le protectionnisme animalier, l'écologisme et le développement durable, le pigeon entre alors en politique.

Les pigeonniers sont généralement placés à proximité des lieux de distribution intentionnelle de nourriture ou de situation de commensalisme (marchés, supermarchés, usines Panzani à Gennevilliers, Lustrucru à Courbevoie), mais pas trop près des écoles et des habitations²⁸. Les Villes privilégient l'ambiance « naturelle », la présence d'arbres, les parcs et les jardins publics, ou les espaces verts de cités. Certaines, comme Boulogne²⁹, envisagent de baliser leur territoire. L'aire d'influence du pigeonnier s'établirait entre 400 et 800 mètres. Une alternative plus modeste consiste à prendre en compte la sociologie des quartiers. Le directeur de l'association Espaces explique : « *C'est un investissement, comme à Boulogne, s'il y en a un dans les cités, il faut en mettre un dans le quartier bourgeois* »³⁰. Le risque de stigmatisation par une localisation privilégiée dans les quartiers populaires doit être neutralisé.

Une décennie de professionnalisation

La « maintenance » est le pivot de la régulation des pigeons et des nourrisseurs. Elle se pratique dans le cadre d'entreprises à caractère familial et d'associations plus ou moins spécialisées. Ces structures entrent en compétition sur les appels d'offre et dans un marché étroit mais en relative expansion, que la crise économique actuelle pourrait d'ailleurs bien freiner. La professionnalisation s'opère par le jeu de la concurrence et de l'expérimentation technique, aiguillonnée par les protecteurs des animaux, dont les préoccupations éthiques ont gagné l'opinion publique.

L'acquisition de compétences s'effectue dans un climat de tensions sur ce qu'est un « bon pigeonnier ». Si le produit conçu par Leduc-bois et choisi par Châtillon semble avoir donné satisfaction, la petite structure rectangulaire au look « fausses pierres apparentes » de Pigeon vole achetée dans un premier temps par Bobigny et Boulogne s'est avérée malcommode (impossible de s'y tenir debout) et mal conçue (il a fallu « *bricoler les cases* »). Ces prototypes pour la ville sont l'objet d'observations et d'ajustements constants, sur le bâti lui-même comme sur la gestion des animaux.

Leduc-Bois disparaît très vite, des « mainteneurs » font parfois équipe avec des constructeurs, ou le deviennent eux-mêmes. Les alliances se font et se défont. Un double processus d'hybridation et de diversification est à l'œuvre. Des entreprises « 3D » (dératisation, désinsectisation, désinfection) comme Procir, s'adaptent et placent l'idéologie de la régulation douce à côté de l'arsenal des moyens répulsifs et de destruction ; le discours sur le volatile mal aimé se nuance, détache l'oiseau du rat. Le processus a été inverse pour Pigeon vole, qui devient Pigeon propre. Dans la chaîne des activités qui se spécialisent, la SPOV est de plus en plus souvent requise pour effectuer des expertises sur le bon

²⁸ Fontenay-sous-Bois a pourtant choisi un site délicat, entre une cité et une école (Legrand, l.c. : 23).

²⁹ Dans sa version en ligne, le quotidien *Nice-Matin* du 31 octobre 2009 écrit « L'idéal serait deux pigeonniers par an, afin de couvrir au plus vite les huit territoires » (tous les espaces verts de Nice). <http://www.nicematin.com/ta/pigeonniers/219601/nice-comment-limiter-la-prolifération-des-pigeons>, consulté le 13/11/2009.

³⁰ Entretien du 7 07 2009.

déroulement du travail d'entretien. AERHO affirme son rôle de consultant animalier, fondé sur l'éthologie et la biologie du biset, un savoir éclairé par des préoccupations morales. Les mots d'ordre sont « respecter, réguler, étudier, soigner », « intégrer » également³¹. Son capital de connaissance est d'abord empirique. Dans la dynamique du programme de recherche « Le pigeon en ville, écologie de la réconciliation et gestion de la nature », il est conforté par l'acquisition d'une compétence scientifique en histoire (Lapostre 2005) et en écologie (Dehay 2008). AERHO intervient en amont de la chaîne, pour analyser les scènes d'action au moyen des diagnostics de situation, des études d'implantation et de fonctionnement. L'association Espaces, dont le credo et le créneau sont « l'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine »³² met aussi les mains dans le guano et intègre le monde de la maintenance en 2003. Elle fait valoir les articles 14 et 15 du Code des marchés publics (clause sociale) et contribue à l'individualisation d'un pigeonnier « vert », favorisant l'emploi d'insertion, le fonctionnement localisé, la nourriture « bio » et récemment, l'idée d'une réhabilitation de la production du pigeon de chair en ville et du recyclage des fientes dans les potagers urbains.

Les mainteneurs se confrontent sur de nombreux terrains. On critique le bâtiment lui-même (« *de la ferraille avec un parement dessus c'est nul* »... « *une architecture avec pilotis en bois ça ne va pas, on peut y mettre le feu, le pilier unique en fer c'est mieux* »³³), les méthodes de fidélisation (avec ou sans capture et enfermement, locale ou plus lointaine), la qualité du travail et de la relation aux bêtes. L'enlèvement des œufs et l'alimentation distribuée font aussi débat (combien, quelle quantité ?), la litière pour les nids aussi (paille, papier journal, copeaux ?), et encore les produits d'entretien utilisés, comme la présence d'abreuvoirs. Le baguage³⁴ agite la question du statut. C'est un marquage, une appropriation ; quelles en sont les conséquences pour les Villes qui le pratiquent ? L'évaluation chiffrée du contrôle de la reproduction, enjeu majeur, divise et durcit la concurrence, d'autant qu'elle rassure les services d'hygiène et justifie les investissements. La tension est vive entre ceux qui livrent leurs chiffres et ceux qui n'en produisent pas ; une hiérarchie tend à se construire entre une comptabilité scientifique et le calcul empirique.

Ce système d'acteurs est sous la contrainte du temps court des mandats politiques et du cloisonnement des services techniques. La capitalisation des expériences par l'échange et la comparaison ne s'est donc pas faite³⁵. La meilleure preuve est donnée par un article récent du quotidien *Nice-matin*, qui annonce le projet de la gestion de ses installations par des agents territoriaux, ignorant à l'évidence les difficultés éprouvées à Châtillon, qui ont aussi fait reculer Bobigny. Autre facteur d'instabilité et d'incertitude : sur le même territoire, la coexistence et la substitution, voire l'alternance, d'une série de moyens de lutte et de contrôle des oiseaux, entre lesquels jonglent les politiques. Ils jouent avec les budgets, la pression de l'opinion publique et, sans nul doute, des effets de mode. La tension monte dans les relations de voisinage entre les communes qui font des choix extrêmes. Lors des enquêtes, une affirmation a été avancée, parfois avec véhémence : l'abandon des captures à des fins d'euthanasie à Paris dès 1989 aurait provoqué une augmentation des effectifs sur les finages avoisinants. Ceci, malgré la multiplication des pigeonniers.

³¹ www.aerho.fr, consulté le 10/12/2009.

³² www.association-espaces.org

³³ Entretien à Boulogne le 6 07 2009.

³⁴ Le baguage est effectué dans le cadre de suivis scientifiques et techniques au pigeonnier et lors des captures pour la stérilisation chirurgicale.

³⁵ La différence avec le cas de la réhabilitation du cheval dans ses fonctions de travail en ville est flagrante. Les « cochers » verts sont fidèles aux rendez-vous des Congrès des chevaux territoriaux de Trouville (Calvados). La septième édition a eu lieu en octobre 2009.

4. À la croisée des utopies

L'enquête en Petite couronne parisienne, dans les cités et les squares, les mairies, leurs services techniques et les entreprises de maintenance prestataires, sans oublier le programme et ses chercheurs, nous a fait découvrir le rôle clef de la Société protectrice des oiseaux des villes. Cette petite association est à l'origine de l'ensemble du système des pigeonniers, au moins francilien. Dans l'urgence de trouver une alternative de vie aux captures pour euthanasie et une solution négociée pour continuer à nourrir les pigeons, sa présidente invente un modèle. Elle fait preuve d'une implacable cohérence, de pugnacité et de sens politique. Elle s'est assuré le soutien de la profession vétérinaire³⁶. Sur le terrain que nous avons exploré, la référence à la SPOV a été constante.

Un grand espoir est placé dans le pigeonnier public, à la mesure d'un long passé de politiques municipales échouant à sortir de l'engrenage pernicieux de la nourriture distribuée et des pollutions qui en découlent, entraînant des plaintes des habitants hostiles aux pigeons, puis des captures destructrices, provoquant de nouvelles plaintes émanant d'habitants défenseurs du biset. Or les autorités municipales sont particulièrement sensibles au mécontentement de leurs administrés, qui sont de plus en plus prompts à l'exprimer (Clergeau et al.1996). L'édifice est censé produire de la paix sociale, en même temps qu'il transformerait le « rat volant » en un bel oiseau sympathique, ramenant ses populations à un volume raisonnable et lui octroyant, enfin, une place dans la cité (Legrand *et al.*, non publié). P.-L. Colon a bien mis en évidence le désordre symbolique incarné par cet animal inclassable (2007 : 93). C'est ce désordre public qu'on cherche à réduire par un mobilier municipal.

Entre massacre et réhabilitation

Dépouillant les articles de presse concernant la ville de New-York (1851-2006), C. Jerolmack (2008) affirme avec force l'idée d'un implacable processus de stigmatisation de l'oiseau, décidément interdit de séjour dans la ville, parce qu'il « occupe indûment les espaces que nous avons attribués aux seuls humains ». Le pigeonnier de la réconciliation est inconcevable dans la grande métropole américaine de la côte Est. Vandale, squatteur, sale, pollueur et dangereux, transgresseur et déviant du même acabit que les SDF et les homosexuels : le discours médiatique sur le biset new-yorkais est univoque, l'animal relève d'un imaginaire purement hygiéniste. Les représentations et les agissements se sont avérés beaucoup plus contradictoires sur notre terrain francilien. Les inventeurs du pigeonnier citoyen ont eu l'intuition de l'arrangement qu'il rendait possible entre divers mouvements de pensées qui travaillent l'opinion publique et les gestionnaires : un hygiénisme qui résiste, mais se trouve aujourd'hui contrebalancé par la sensibilité animalitaire (Digard 1999), les valeurs de l'écologie urbaine (au sens des Verts) et celles de l'écologie de la réconciliation des scientifiques.

Dans la fonction publique territoriale, le pigeonnier est-il à même, enfin, de hisser son hôte vers le monde des espaces verts et de la biodiversité, de l'extirper de la sphère des nuisances où les théories aéristes du Siècle des lumières l'avaient confiné, au titre du contrôle de la « salubrité de l'air » (Laurans 1967, Barles 1999) ? En fait il n'en est rien, l'oiseau et sa maison relèvent toujours massivement des services d'Hygiène, propreté, santé publics et des pouvoirs de police y afférant. À Clamart en 2006, le pigeonnier est encore assimilé à une question de « nuisances dues aux animaux » dans le dossier présenté au Grand prix départemental de l'environnement. Il était pourtant défendu par une élue « Verte », énergique et convaincue, en charge de l'environnement. Mais aux dires de l'intéressée, les choses

³⁶ Une lettre du 16/09/1994 signée de Philippe de Wailly (expert auprès de la cour d'appel de Versailles), est reproduite dans la plaquette publicitaire mise en service en 1995.

pourraient changer : « C'est porteur au niveau électoral maintenant, ça ne l'était pas en 2001. On parle beaucoup plus de sujets environnementaux, l'animal en ville, il ne faut pas que le chasser de la ville, il faut retrouver la nature, cette démarche existe dans l'opinion publique. Moi-même avant 2001, j'avais une vision traditionnelle de la ville au début mais je pense à présent qu'il ne faut pas être trop hygiéniste, il faut gérer la vie plutôt que faire des massacres ». Un projet d'installation dans le futur éco-quartier de la gare pourrait affirmer cette image nouvelle, en cohérence idéologique avec le développement durable. Bien au-delà de l'habituelle réponse au conflit de voisinage, le pigeonnier irait dans le sens de créer du lien social autour d'un animal réhabilité. « ... Libérer les animaux... c'est se mettre à réfléchir sur la place des animaux dans notre monde et sur le type de relations que 'nous' entretenons avec 'eux' » écrivent Françoise Balibar et Thierry Hoquet dans l'éditorial de la revue *Critique* (2009 : 645). On peut s'interroger sur le rôle que les grands chantiers actuels de réorganisation des territoires autour de la capitale (Grand Paris, communautés d'agglomérations) accorderont au pigeonnier public.

L'utopie d'une réconciliation autour de la maison des oiseaux

Elle consiste à mettre les hommes et les bêtes en harmonie, à promouvoir une vision plus tolérante à l'égard d'une présence multiforme du vivant. Appliqué au biset des villes, figure profondément ambivalente et fauteuse de troubles, forme extrême d'une nature ordinaire valorisée aujourd'hui (Mougenot 2003), le programme est ambitieux. Le pigeonnier apparaît par ailleurs bien en phase avec un modèle de société participative et éco-citoyenne qui tend à s'imposer depuis le Sommet de la terre de Rio de Janeiro. « Réguler » et « gérer » l'écologique et le social, l'obsession langagière est à la hauteur des problèmes qui s'annoncent.

L'identité du pigeonnier se dessine dans cette tension constante entre l'utopie, l'image que les politiques cherchent à produire d'eux-mêmes à travers un mobilier emblématique du développement durable, et une réalité quotidienne plutôt dysharmonique. L'enquête ethnologique a montré un microcosme instable, agité par des rivalités économiques et identitaires. On comprend mieux à quel point il est difficile d'établir un diagnostic sur le « bon fonctionnement » du pigeonnier. « Il faut le faire vivre » nous a-t-on confié dans une entreprise de maintenance, une formule qui synthétise bien la difficulté de ce métier paradoxal, qui fait le lien entre une politique avec un « p » minuscule, pragmatique et locale (neutraliser les plaintes), et une grande politique adossée sur de véritables projets de société.

À l'échelle du programme de recherche dans lequel notre terrain s'est inséré – un programme en l'occurrence bien conduit et qui avait pris le parti courageux d'associer des disciplines scientifiques et des métiers divers – l'effort d'intégration et d'harmonisation des postures idéologiques a trouvé ses limites. Un différend a opposé la mouvance de l'écologie urbaine tendance agriculture et la protection animale tendance gestion du vivant libre. Ces mondes ne se combinent pas si facilement. Le facteur déclenchant a été l'idée, portée par Espaces, de réhabiliter le pigeon de chair et sa fiente comme engrais, développant jusqu'à l'extrême la logique du jardin vivrier citadin. AERHO a récusé ce « pigeonnier de la consommation », en rupture avec le principe intangible de respect de la vie des animaux. L'écologie de la réconciliation fut une notion accueillante, fondatrice pour le projet de recherche. Elle avait permis, sans véritable explicitation, de réunir une équipe hybride de scientifiques et d'acteurs associatifs engagés (AERHO). Les valeurs pouvaient alors voisiner, biodiversité et science participative pour les premiers, respect des animaux et antisépécisme (cohabitation égalitaire des espèces) pour les seconds.

Cette initiative d'un partenaire nouveau pour le programme, sur le terrain sensible de l'alimentation carnée et de la mort donnée aux animaux, a dévoilé la fragilité de

l'arrangement idéologique des débuts, dans un contexte de société général de durcissement des parti-pris. L'ambition initiale de faire équipe avec des acteurs associatifs, en cohérence avec l'idée d'une science participative particulièrement chevillée au projet de l'écologie de la réconciliation (convaincre les habitants de bien cohabiter avec la nature en ville), s'est avérée difficile à concrétiser.

Bibliographie

- Balibar Françoise et Hoquet Thierry, « Le partage du monde entre les animaux », *Critique, Libérer les animaux ?* n° 747-748, 2009 : 643-651.
- Barles Sabine, 1999. *La Ville délétère*, Seyssel : Champ Vallon.
- Clergeau Philippe, Esterlingot Delphine, Chaperon Jacques et Lerat Christophe, Difficultés de cohabitation entre l'homme et l'animal : le cas des concentrations d'oiseaux en site urbain, *Natures-Sciences-Sociétés*, 1996, n°4 (2) 102-115.
- Colon Paul-Louis, 2007. *Autour des pigeons. Étude anthropologique des relations entre des savoirs et des pratiques de l'animal à partir d'un projet de recherche pluridisciplinaire*, mémoire de licence en information et communication, Université de Liège, faculté de Philosophie et Lettres.
- Dehay Catherine, 2008. *Fidélité des pigeons (Columba livia) à un pigeonnier urbain*, mémoire de diplôme de l'EPHE des Sciences et vie de la terre, Paris.
- Digard Jean-Pierre, 1999. *Les Français et leurs animaux*, Paris, Fayard.
- Jerolmack Colin, How pigeons became rats : the cultural-spatial logic of problem animals, *Social Problems*, 2008, n° 51(1) :72-94.
- Lapostre Didier, 2005. *Associations et protection animale en France, 1910-1920*, mémoire de maîtrise, Université de Paris VIII, département d'Histoire.
- Larôme Muriel, *Inventaire des pigeonniers publics d'Ile-de-France*, 2009, programme « Le pigeon en ville, écologie de la réconciliation et gestion de la nature », Université Paris-Sud XI et MNHN.
- Laurans Raymond, Colombiers des provinces françaises, *Les Alpes de Lumière*, n° 42, 1976. 1-23.
- Legrand Marine, 2008. *Les pigeonniers publics dans la ville de Fontenay-sou-Bois (Val-de-Marne). Vers la « réconciliation » entre citoyens et pigeons des villes (Columba livia) ?*, Mémoire de Master2, parcours Ethnoécologie, savoirs locaux et biodiversité, MNHN.
- Lequarré Nicolas, 2009. *Enquête anthropologique sur le nourrissage des pigeons à Paris et sa proche périphérie*, Université Paris XI Orsay et Institut des sciences humaines et sociales de l'Université de Liège.
- Mougenot Catherine, 2003. *Prendre soin de la nature ordinaire*, Paris Éditions de la Maison des sciences de l'homme / INRA.
- Rosenzweig Michael L., 2003. *Win-win ecology*, Oxford University Press.
- SPOV, sd (1995 ?), *Le pigeonnier. Le moyen de substitution aux captures des pigeons citadins*, Châtillon.

Propositions d'icône (8 doc ?)

- divers modèles de pigeonniers
- équipe du programme au travail sur un pigeonnier : baguage et captures
- façade du siège de la SPOV
- gravures de l'encyclopédie du XXème siècle : différentes races de pigeons domestiques et biset, divers modèles de pigeonniers (dont un « rustique d'Ile de France »)

